



Actions DRAPO 2021

(Projet avant présentation au « Collège des Elus de la République » et au « Collège des Associations » et validation par le conseil d'administration)

A l'évidence notre participation active pour obtenir une évolution nette du projet de PPBE, inacceptable en l'état, et de la démarche « d'approche équilibrée » associée, sera au centre de nos préoccupations. Il s'agit en effet de l'avenir de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly dans le respect de la santé des personnes survolées donc en réduisant le mieux possible l'impact des nuisances sonores et atmosphériques liées au trafic aérien, à des degrés divers, sur l'ensemble des 251 communes du Sud Francilien survolées à moins de 3000 m, pour la période 2018-2023 (en discussion) et dans la préparation du plan suivant pour la période 2023-2028 (puisque nous sommes déjà en 2021).

L'enjeu est fondamental pour l'avenir de ce territoire caractérisé par la présence de notre aéroport urbain qui doit prendre en considération, enfin, l'ensemble des populations survolées.

Nous devons également réorganiser notre communication en passant d'abord par un toilettage de notre site. Cette communication couvre plusieurs objectifs :

- Fournir à nos adhérents (individuels, collectivités locales et associations) des données précises sur le trafic, le respect des règles de navigation aérienne, toute évolution proposée ou constatée et donc subie.
- Engager une campagne grand public pour faire comprendre les enjeux environnementaux liés aux impacts subis autour de notre plate-forme urbaine, les associer en générant une pétition.
- Augmenter simultanément notre présence sur les réseaux sociaux
- Interroger les candidats aux élections régionales et départementales de juin pour obtenir des engagements de leur part

La masse de travail correspondante nécessite un emploi à mi-temps, dont l'impact financier devrait rester relativement faible en utilisant l'un des différents plans en vigueur soutenus par l'État. Une étude précise est en cours.

Ces actions s'ajoutent à toutes celles que nous menons régulièrement, dans le cadre de « la charte de l'environnement d'Orly » qui reprend l'ensemble des objectifs poursuivis depuis tant d'années.